



Durant le mois de juin, en dehors des dates ci-dessous, l'élève est tenu d'aller au travail.

#### Cours TIB

L'élève amène ses manuels de cours et de quoi écrire (papier, stylos).

<b>jeudi 1<sup>er</sup> juin</b>	08h25 - 12h40 / 13h35 - 17h00
<b>lundi 5 juin</b>	08h25 - 12h40 / 13h35 - 17h00

#### Tests annuels : jeudi 8 juin

L'élève amène son propre matériel (dictionnaire, calculatrice, etc.).

Horaire	Branches
08h25-09h55	Finco
10h25-11h55	Maths
13h35-15h05	Economie et droit

#### lundi 12 juin : cours

L'élève amène ses manuels de cours et de quoi écrire (papier, stylos).

Horaire	Branches
08h25 - 09h55	Economie et droit
10h15 - 11h45	Finances et comptabilité
13h35 - 17h00	Maths

#### Sortie culturelle

(le programme détaillé suivra)

**mardi 20 juin**

#### Journée sportive : volley et défi vélo

**jeudi 22 juin**

08h25 - 16h30

Les activités ci-dessus sont obligatoires. Toute absence sera signalée à l'entreprise formatrice.

#### Rentrée scolaire 2023-2024

semaine du 21 août 2023